

Que retenir de 25 ans d'aménagement au Pays Basque et dans le Seignanx ?

Ce séminaire, nouveau jalon de l'élaboration du **Schéma de cohérence territoriale (SCoT) Pays Basque & Seignanx**, a permis de faire dialoguer le passé et l'avenir.

Ce fut l'occasion pour les participants d'exprimer ce qu'il convenait de retenir des 25 dernières années pour nourrir de manière constructive les 25 prochaines années.

Les repères historiques et la mémoire collective sont des biens communs... Mais, que peut-on retenir du passé lorsque les enjeux sont inédits ? La mutation climatique, la transition écologique et énergétique s'imposent à tous.

Lors du séminaire du 11 octobre 2019, la réappropriation locale des ressources et la nécessité de leur protection, étaient au cœur des préoccupations.

A quels héritages s'adosser pour aborder ces nouveaux défis avec confiance ?

Le séminaire du 6 décembre 2019 a permis de poursuivre la réflexion et d'approfondir l'expression des enjeux à partir

- De témoignages d'acteurs locaux, élus ou techniciens,
- D'une mise en perspective de ce qui s'était joué les 25 dernières années sur le territoire
- D'ateliers participatifs



Ce séminaire s'est tenu à Mouguerre, salle Haitz Ondoan, il a réuni les élus syndicaux, des acteurs institutionnels et des acteurs de la société civile

Retrouver ce séminaire en images et vidéos sur le site du Syndicat du SCoT : <https://www.scot-pbs.fr/>

pour
comprendre

Que retenir de 25 ans d'aménagement

«C'était une période exaltante, de bouillonnement formidable, où ce territoire a su trouver l'organisation de son débat collectif ; c'est la méthodologie, le travail territorial entre les acteurs : les acteurs publics entre eux et les acteurs publics avec la société civile. »

«Les enjeux et la complexité étaient forts il y a 25 ans, les enjeux et la complexité sont forts aujourd'hui. Il faut conserver l'esprit de vouloir collectivement trouver des solutions »

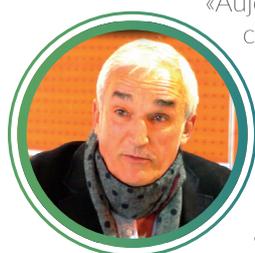
Daniel MOULIA, Responsable de la délégation de Bayonne du Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques



«Aujourd'hui, on a de gros défis, on va continuer à apprendre à se connaître, et je crois que c'est ensemble qu'on va réussir à trouver la bonne voie. « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin », On a énormément d'atouts, on a une attractivité naturelle maintenant il faut qu'on mette en place une attractivité dynamique et maîtrisée qui profite à tous.»

«En Soule, un centre d'appui aux entreprises a été mis en place au fil des ans par des entrepreneurs locaux, qui mènent une réflexion collective. Aujourd'hui, on s'harmonise avec les autres centres d'appui pour agir ensemble pour le développement économique du Pays Basque intérieur.»

Jean-Jacques ETCHEBERRY, Elu d'Ordiarp et élu au SM SCOT, chef d'entreprise



1990-2000 La prise en main d'un destin territorial commun : mobiliser et structurer les acteurs

Le caractère non maîtrisé du développement urbain et l'aspect de plus en plus concurrentiel de l'utilisation des ressources que ce développement induit, rendent nécessaire une gestion coordonnée (foncier, eau, déchets, espaces naturels). La réciprocité territoriale s'impose alors comme un principe, qui doit prévaloir dans la gestion des espaces et des biens communs.

2000-2010 L'affirmation d'un projet collectif : penser transversal et durable

Le début des années 2000 est marqué par un changement d'époque (prise de conscience du réchauffement climatique, globalisation financière, révolution technologique...). Le territoire s'adapte à cette nouvelle donne et s'approprie des enjeux qui le dépassent, tout en tentant de résoudre ce qui a déjà été identifié. La loi SRU et la mise en place des SCOT offrent alors un premier cadre de réponse global pour mettre en système urbanisme-habitat-transport et dépasser la concurrence entre la maîtrise du foncier/production de logement et la protection des espaces naturels.

...pour demain ?



«Quand je suis arrivé au SCoT en 2012, je me suis demandé «qu'est-ce que je fais là ?»... mais très vite, j'ai senti que tout le monde était prêt à s'écouter et que je n'étais pas là pour rien. Mon expérience d'agriculteur et d'élu rural, leur permettait de mieux comprendre nos enjeux »

Jean-Michel DONAPETRY, Maire d'Isturits, élu au SM SCoT, agriculteur

«Entre le développement urbain, la demande croissante en eau et le réchauffement climatique, il faudra faire avec ce que l'on a déjà. Il faudra anticiper la problématique de la ressource en eau et être soucieux du maintien de la qualité.»

Geneviève DULIN, élue à Bardos et au SM SCoT,
Ingénieure à l'ARS



«Arrivé en 2006 sur le territoire, j'ai tout de suite été marqué par un dynamisme réel des élus... Le territoire est naturellement attractif, mais n'arrive pas à cadrer cette attractivité naturelle qui brouille les cartes et fausse la gestion des politiques qu'on veut mettre en place.»

«Pour la réalisation de projets, il n'y aura pas de salut sans l'anticipation et la construction d'une stratégie foncière. Les documents de planification, SCoT, PLH, PLUi, doivent traduire clairement le projet de développement que l'on veut pour le territoire. »

Arnaud PORTIER, Directeur de l'EPFL Pays Basque

2010-2020 La déclinaison du projet sur les territoires : spatialiser et inverser le regard

La notion d'aménagement prend clairement une dimension spatiale. Désormais, les principes du développement durable se déclinent sur les territoires et trouvent des réponses en matière d'aménagement. Les échelles d'intervention et les outils se multiplient. Il faut « ménager » son territoire pour ne pas lui en demander trop, valoriser l'environnement et ne plus le percevoir comme une contrainte.

2020-...

Comment le SCoT contribuera-t-il à l'émergence d'un nouveau modèle adapté aux enjeux climatiques et sociétaux ?

Que retenir des 25 dernières années ?

Les liens entre les choix d'urbanisme et leurs effets en termes de mobilité ont mis du temps à être intégrés dans les politiques publiques

Depuis plus de 20 ans, l'urbanisation s'est développée au gré des opportunités. La forte attractivité du territoire s'est traduite par l'étalement des secteurs résidentiels et la dissémination des zones économiques.

C'est une période qui a pourtant vu l'émergence d'une prise de conscience des enjeux liés à la mobilité... mais les stratégies mises en œuvre n'ont pas été suffisantes pour limiter l'augmentation des distances parcourues au quotidien par les actifs du Pays Basque et du Seignanx, entre leur domicile et leur lieu de travail.

L'usage de la voiture individuelle reste le mode de déplacement privilégié, partout et à toute heure.

Une offre de transports en commun s'est développée ces 10 dernières années, et s'est même récemment étoffée sur les communes littorales. Mais cette politique, tardive et pas vraiment coordonnée avec le développement urbain, ne permet pas encore de limiter le trafic journalier et d'entraver la congestion aux portes de l'agglomération bayonnaise.

En période estivale, la physionomie des mobilités évolue. Même si la part de l'automobile régresse significativement dans certains secteurs, la saturation du trafic pose de réelles difficultés aux usagers, qu'ils soient habitants, professionnels ou touristes.

Aujourd'hui, le territoire se saisit de divers outils pour répondre aux enjeux : un Plan de Déplacements Urbains sera approuvé prochainement, le réseau Txik Txak se structure sur tout le territoire et les alternatives se développent. Cela sera-t-il suffisant ?

Par ailleurs, le sujet du frêt et de la logistique reste problématique, le territoire ayant peu de prise sur les transits autoroutiers. C'est donc localement, sur les ZAE embranchées au chemin de fer ou sur la logistique du dernier km, que les réflexions doivent apporter des alternatives.

Quels enjeux pour demain ?

La prise de conscience des enjeux écologiques et environnementaux marque un tournant, ouvre une phase nouvelle dans les politiques à conduire en matière de mobilité.

Les perspectives d'aménagement doivent être, désormais, pensées conjointement avec une offre multimodale et alternative à l'automobile. Une politique de sensibilisation des usagers doit accompagner le développement de cette offre afin de faire évoluer les habitudes et les pratiques actuelles. L'hypothèse d'une gratuité de l'offre en transports en commun a également été évoquée, tout comme l'enjeu prospectif du numérique au regard de l'évolution des modes de vie et des transitions en cours.

Conjuguer un bouquet d'offre en mobilités en adéquation avec les stratégies d'aménagement du territoire répond aux objectifs d'un urbanisme « bas-carbone » qui replacent au premier plan les centralités animées, mixtes et bien desservies, les mobilités actives et des espaces publics pensés pour favoriser ces nouvelles mobilités.

Poursuivre le renforcement d'un réseau d'emploi et d'habitat afin de réduire les distances en déplacements.

La réduction du trafic journalier et des distances entre le domicile et le lieu de travail constitue un enjeu majeur qui intéresse directement l'aménagement du territoire. Le nécessaire rééquilibrage des fonctions économiques et des lieux de résidences vers plus de mixité n'est pas nouveau mais il demeure un objectif prioritaire que le SCoT doit se fixer.

Les perspectives offertes par le télétravail sont à examiner autant pour limiter le nombre de trajets que pour optimiser les espaces tertiaires existants, voire réduire les coûts de fonctionnements des administrations, des collectivités et des entreprises.

Le SCoT devra définir une répartition équilibrée des pôles générateurs de trafic avec l'objectif de réduire les distances et le nombre de trajets entre le domicile et le travail.

Coordonner le système des acteurs.

Avec l'extension du Syndicat des mobilités et la création de l'offre « Txik txak » qui prend en charge l'ensemble des mobilités (bus, cars interurbains, navettes locales, vélos, transport à la demande et trambus) et l'introduction du billet unique en 2021, la coordination des opérateurs de mobilité s'organise. Ce cadre de gouvernance des mobilités doit non seulement proposer un bouquet d'offre adapté aux usagers dans leur ensemble (étudiants, habitants, personnes âgées, touristes, usagers,...) mais également se coordonner avec les choix stratégiques retenus en matière d'aménagement du territoire du Pays Basque et du Seignanx.

Le SCoT doit mettre en cohérence les stratégies d'aménagement, de développement et de renouvellement du territoire avec le développement de cette offre multimodale.

Etoffer l'offre multimodale en transports et qualifier les pôles d'intermodalités.

Le réseau de transports en commun nécessite d'être déployé encore plus largement avec un niveau de performance accru. Les pôles d'intermodalité doivent être renforcés avec une capacité de P+R augmentée. Ces espaces publics vecteurs d'échanges constituent des lieux de mixité sociale et fonctionnelle reposant sur une programmation spécifique en matière de modes alternatifs.

Le SCoT doit conforter les fonctions d'échanges entre modes de transports et soutenir la (re)qualification des espaces publics associés.

Prendre appui sur les pôles gares et optimiser l'usage du réseau ferré.

Le maillage du réseau ferré présente un potentiel sous exploité au regard de l'étoile ferroviaire existante. Le réseau des gares mérite d'être valorisé en lien direct avec les capacités de renouvellement ou de développement des secteurs situés dans un rayon de 500m. Le transport ferré reste à l'avenir une alternative intéressante pour répondre à la réduction des émissions de carbone.

Le SCoT doit mettre en exergue cette articulation vertueuse entre réseau de transports ferrés, pôles ou relais gare et quartiers gare.

Optimiser l'organisation des flux logistiques.

Les transports de marchandises constituent un enjeu majeur à l'avenir pour les usagers comme pour les entreprises. La chaîne, depuis les plateformes logistiques jusqu'au dernier kilomètre en milieu urbain et rural, a un impact fort sur l'aménagement du territoire, et inversement.

Le SCoT doit traduire spatialement la structuration des chaînes de logistique urbaine et leur impact différencié sur l'aménagement du territoire rural, périurbain et urbain.

PATRIMOINES ET ENVIRONNEMENT

Que retenir des 25 dernières années ?

Les sujets environnementaux sont peu à peu devenus incontournables, sous l'impulsion de réglementations nouvelles mais surtout d'une implication citoyenne exigeante.

L'évolution des mentalités est particulièrement évidente sur les questions d'eau et d'assainissement.

Concernant l'assainissement, des investissements importants ont été faits se traduisant par une amélioration des équipements pour mieux collecter et traiter les eaux usées. Il reste pourtant des dysfonctionnements importants, qui génèrent des pollutions notables du milieu, notamment sur les zones de baignade et ont des répercussions regrettables sur le tourisme.

Sur la question des pollutions agricoles des cours d'eau, un important travail avec les agriculteurs a été conduit sur le bassin versant de la Nive, ce qui a permis une véritable prise de conscience du monde agricole.

Enfin, le risque inondation est de mieux en mieux pris en compte dans l'aménagement du territoire et dans la localisation des zones constructibles.

Par ailleurs, on observe une remontée de la salinité dans l'Adour jusqu'à Urt qui va probablement encore avancer vers l'intérieur des terres avec l'élévation du niveau de la mer sous l'effet du réchauffement climatique.

Si la question du changement climatique est plutôt récente, elle illustre bien la dimension transversale et pourtant centrale des questions environnementales.

Le changement climatique interroge autant la qualité de l'air que la qualité de l'eau (qualité comme quantité), les risques ou les paysages, la santé, le devenir de nos ressources... Il concerne aussi bien les zones très urbanisées que les espaces plus ruraux, mais de manière différente, ce qui demande des approches adaptées à chaque contexte.

Face à ces répercussions, le territoire doit à la fois anticiper et s'adapter au changement mais aussi réduire ses effets sur le réchauffement climatique.

Quels enjeux pour demain ?

Faire du paysage et du patrimoine une ressource multifacette à mieux intégrer dans les politiques futures d'aménagement

La perspective de maintenir des paysages, bâtis ou non, vivants et productifs est une des ambitions partagées.

Chaque espace dispose d'une valeur qu'il s'agit de bien exploiter, en s'appuyant entre autres sur la remobilisation des pratiques anciennes (en les adaptant au contexte moderne) comme les arbres têtard pour le bois de chauffage, les haies fruitières, le pacage en sous-bois...

La mise en valeur du patrimoine bâti ancien est également un axe à explorer, via la rénovation ou la restauration.

Le paysage, ainsi revalorisé, devient alors une véritable ressource. A ce titre, et parce qu'il forge l'identité du territoire, il doit être mieux pris en compte dans les projets d'aménagement.

Agir pour tendre vers une autonomie énergétique du territoire

Tendre vers une forme d'autonomie énergétique, pour répondre à l'actuelle dépendance du territoire notamment à l'énergie nucléaire est également une ambition exprimée dans l'atelier.

Cette autonomie énergétique passe par deux objectifs : mieux produire l'énergie (durabilité) et être plus sobre dans la consommation.

Il s'agit, dès maintenant, d'identifier les potentiels du territoire: le bois énergie (forêts, haies champêtres ou encore l'agroforesterie), l'eau, le photovoltaïque sur toiture (bâtiments agricoles et économique notamment)... Dans cette perspective, le secteur agricole a un rôle clé à jouer.

Limiter et réutiliser les déchets

Il s'agit de limiter la production à la source et de faciliter la réutilisation, le réemploi.

Cette ambition doit passer sur la formation des personnes qui interviennent sur l'ensemble de la chaîne de production et de traitement des déchets.

La présence de décharges illégales est une vraie problématique du territoire, notamment sur sa façade littorale. Il est donc vital de proposer des aires de stockages et de valorisation des déchets inertes, sur le territoire, au niveau des secteurs de production de ces déchets (étude en cours par le syndicat Bil Ta Garbi).

Améliorer la gestion des eaux pluviales, pour gérer les eaux usées de manière plus performante

Le mauvais fonctionnement des stations d'eaux usées est en grande partie lié à l'infiltration des eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement qui augmente significativement les volumes à traiter.

La gestion des eaux pluviales est donc à repenser pour favoriser leur infiltration dans les sols et ainsi réduire les volumes collectés dans les réseaux. En ce sens, la limitation de l'imperméabilisation et la prise en compte de la gestion des eaux pluviales dans chaque projet de construction devraient être des objectifs affichés dans le SCoT.

Il est également important de développer une solidarité amont-aval pour garantir la qualité des eaux, car les pollutions du littoral sont en partie héritées des pollutions en amont.

Se doter d'une meilleure connaissance des sensibilités du territoire pour guider son aménagement

Il s'agit de compléter la connaissance déjà acquise via les SAGE ou les études plus ponctuelles pour avoir une image complète des sensibilités écologiques du territoire.

Structurer une gouvernance qui rassemble tous les acteurs concernés, notamment la nouvelle génération, pour nourrir la mobilisation politique et citoyenne

Il est essentiel de mettre en œuvre une gouvernance qui associe tous les acteurs du territoire, pour accompagner les élus dans leur prise de décision.

Les questions d'aménagement sont transversales par nature et demande l'implication d'un grand nombre d'acteurs et de compétences. Dans ce cadre, le recours à une gouvernance souvent « éclatée » entre thématiques pose de plus en plus la question des articulations et de la cohérence entre les politiques sectorielles.

Par ailleurs, l'implication et la mobilisation citoyenne croissent sur les thématiques environnementales : cette dynamique, et notamment la participation des jeunes, doit être encouragée et valorisée dans la planification de l'aménagement du territoire. Enfin, le tissu associatif dense et dynamique est identifié comme un moteur du territoire, qu'il s'agit de faire perdurer et d'associer aux échanges.

AGRICULTURE ET FILIERES DE PRODUCTION

Que retenir des 25 dernières années ?

Depuis 25 ans, l'agriculture et ses filières dépendent majoritairement d'un modèle de production dont l'impact sur le territoire et sa population est important.

Ce modèle a pu avoir de nombreuses conséquences sur l'environnement dont une dégradation des sols et une consommation grandissante des ressources (eau, foncier...) entraînant de nombreux conflits d'usages. Au-delà des modes de faire (cultures intensives et spécialisées, mécanisation, utilisation de pesticides...) c'est toute une profession qui pâtit d'une image dévalorisée, alors que le modèle paysan tente de proposer des alternatives plus durables...

La profession agricole est insuffisamment valorisée et les conditions financières et de travail des exploitants sont difficiles (prix du foncier, normes, etc.).

Le nombre d'exploitants sur le territoire est en baisse depuis de nombreuses années et certaines filières disparaissent tandis que s'accroissent les difficultés de transmission des terres et des savoir-faire, nécessaires à la pérennité des activités. Les modes de consommation ont laissé la grande distribution et les politiques européennes modeler la filière agricole, facilitant la passivité de nombreux consommateurs, le gaspillage alimentaire généralisé, la dépendance de ce territoire via l'importation de nombreux produits (produits de consommation, mais également intrants, alimentation animale...).

Toutefois, des améliorations conséquentes sont à noter dans le cadre de politiques d'aménagement ayant été mises en place sur le Pays-Basque et le Seignanx.

Face à l'urbanisation croissante, une stratégie de maîtrise publique du foncier (EPFL – PLU – SAFER...) a notamment permis de protéger de nombreuses parcelles agricoles. Du fait d'une prise de conscience générale face aux enjeux environnementaux, le territoire a vu se développer une agriculture plus durable soutenue par de nombreux labels et aides publiques.

Ces 25 dernières années ont donc facilité une inversion progressive du regard porté sur l'agriculture : les terres cultivées ne sont plus des «vides» mais une richesse pour le territoire qu'il faut préserver et valoriser.

Quels enjeux pour demain ?

Changer de modèle agricole, une véritable révolution culturelle.

La filière agricole doit s'orienter vers une production de qualité à forte valeur ajoutée (agriculture bio, territoire zéro pesticides, produits diversifiés).

Ce changement de modèle doit s'effectuer sur l'ensemble de la chaîne (de la production à la commercialisation en passant par la transformation) et s'accompagner d'une prise de responsabilité de l'ensemble des acteurs, notamment économiques (évolution du marketing, produits de qualité peu chers...). Des actions de sensibilisation du public sont également nécessaires (sensibilisation aux bonnes pratiques, lutte contre le gaspillage alimentaire...).

Le SCoT devra accompagner l'évolution des pratiques en soutenant une démarche intégrée entre les différents domaines d'action dont il peut se saisir (mobilité, habitat, tourisme...) et entre les acteurs (institutionnels, économiques...).

Redévelopper une agriculture de proximité

L'agriculture de proximité doit être favorisée pour proposer à moindre prix des produits de qualité. Pour cela, il est indispensable de développer les débouchés nécessaires pour garantir un revenu aux agriculteurs : des alternatives viables à la vente des produits agricoles à des intermédiaires doivent donc émerger.

L'agriculture de proximité a aussi vocation à se positionner près des secteurs de demande, tout en prévenant les conflits d'usage entre l'habitat et les exploitations (bande tampon par exemple).

De nouveaux circuits de distribution (circuits courts, épiceries solidaires, AMAP...) se multiplient et permettent un accès plus simple à des produits de qualité dont la provenance et le mode de production sont facilement connus par les consommateurs.

Enfin, une politique foncière d'acquisition portée par la puissance publique serait une priorité pour maintenir et soutenir la dynamique agricole du territoire.

Retrouver le sens alimentaire de l'agriculture : vers une autosuffisance alimentaire du territoire

L'enjeu est de parvenir à un modèle viable d'autonomie alimentaire du territoire.

Un véritable travail sur le « déjà-là » (savoir-faire, outils de développement existants...) doit être engagé via un état des lieux du patrimoine existant et valorisable (agro-pastoralisme, potentiel agricole, état des terres, spécificités paysagères et agricole de chaque territoire...) pour mieux protéger les zones agricoles, sans les figer.

Il s'agit également de répondre aux besoins des habitants (zones productives intégrées à leur lieu de résidence, agriculture urbaine, développement des filières locales dans la vente et la production...) pour que l'agriculture et ses filières deviennent à la fois facteur d'attractivité des zones rurales et facteur du bien-vivre sur l'ensemble du territoire.

Pour répondre au défi de l'autonomie alimentaire qui ne doit cependant pas conduire à «l'isolationnisme», le SCoT devra, par une réflexion sur l'ensemble du territoire du Pays Basque et du Seignanx, porter une ambition foncière forte et développer une complémentarité des territoires et des usages à son échelle... voire en ouvrant le dialogue avec les territoires voisins..

ATOUPS ECONOMIQUES DU TERRITOIRE

Que retenir des 25 dernières années ?

Depuis 25 ans, de nombreuses initiatives s'engagent sur le Pays Basque et le Seignanx pour maintenir et conforter le développement économique du territoire.

Certaines n'ont pas réussi à aboutir (par exemple, la marque « Pays Basque ») mais d'autres émergent ou se renforcent : l'agriculture se transforme, le noyau économique de Soule rebondit avec ses savoir-faire spécifiques, la formation se structure, le tourisme se développe, les collectivités élaborent des stratégies de grande échelle...

Toutefois, de nombreuses interrogations demeurent :

- quid du constat de surcharge commerciale sur certains secteurs du territoire
- les offres commerciales sont-elles adaptées aux différents territoires
- le maillage industriel et artisanal est-il pertinent et suffisamment qualitatif
- existe-il une adéquation entre formations et besoins de recrutement
- comment gérer le manque de foncier économique au regard d'une importante consommation foncière des espaces naturels, agricoles et forestiers en faveur de l'habitat ? ...etc.

Ainsi, tous ces questions doivent être investies et les expériences réussies doivent être partagées, capitalisées et reproduites dans le respect des spécificités territoriales.

Quels enjeux pour demain ?

Maintenir et renforcer la diversité des activités

Le territoire montre, dans tous les secteurs de l'économie, une capacité à évoluer, à supporter la crise par la diversité et les complémentarités qu'il reste à mieux qualifier, à mieux mesurer et à mieux faire valoir. La variété des activités semble garantir le maintien et la création d'entreprises, de richesses et d'emplois, et participer à la résilience globale du territoire.

Depuis plusieurs années, l'économie du territoire du SCoT voit croître l'importance de l'économie résidentielle et du tourisme. Il est nécessaire d'en prendre la pleine mesure pour guider cette progression, en faire un pilier solide et pérenne de l'économie locale et éviter les déséquilibres spatiaux (concentration sur le littoral et l'agglomération bayonnaise).

Il est également indispensable de maintenir et de conforter les activités productives dans leur diversité, leur capacité d'innovation et leurs spécificités (que cela soit dans le type de produits, dans les modes de production ou les formes d'entrepreneuriat) ainsi que dans leurs ouvertures aux territoires voisins.

Le développement économique se fonde sur la mise en valeur locale d'un important panel d'activités qui permettent de constituer/construire/défendre un territoire où l'on consomme mais également un territoire où l'on produit.

Se connaître et travailler ensemble

La bonne santé du tissu économique territorial nécessite des réflexions liant les besoins des habitants, les exigences des acteurs économiques et les stratégies publiques.

Pour faciliter ces réflexions, il faut connaître globalement le territoire, comprendre les atouts dont il dispose et capitaliser l'existant. Il semble donc nécessaire de développer

les réseaux d'acteurs et de mettre en place des pratiques de coopération élargie (entre les acteurs -collectivités, entrepreneuriat, associations, organisme de formations..., et entre les territoires) malgré les différences de temporalités dans l'action.

Ces coopérations permettront d'appréhender les besoins des entreprises et leurs attentes ainsi que la capacité des territoires à attirer des entreprises et des actifs. Par exemple, la Soule aurait plus d'emplois à offrir que d'actifs. Il est donc nécessaire d'identifier ce qui fait l'attractivité du territoire du point de vue des entreprises et des salariés. Ces derniers cherchent un emploi, mais aussi un cadre de vie, une qualité de travail, des services pour leur famille, un logement décent, des loisirs intéressants, etc.

Dès lors, les politiques publiques, pour soutenir l'économie doivent mobiliser de nombreuses compétences et enjeux allant de la préservation des paysages, à l'offre de place en crèche en passant par la formation.

Les volontés des acteurs privés et publics peuvent être mises en commun et des solutions partenariales recherchées. Il faudra donc convenir ensemble des modalités d'action de chacun en conscience des contraintes des parties prenantes. Le SCoT doit être partagé et établir des règles du jeu communes afin d'anticiper et d'assurer sa mise en œuvre.

Asseoir le développement économique sur le dynamisme du local et l'identité

Le développement économique est généré par la mise en valeur des atouts du territoire. La nature même de ce territoire en fait, non seulement un support, un environnement favorable et attractif, mais également un élément fondamental du dynamisme économique. Cette assise locale du développement économique semble un moyen de maintenir «la bonne santé» du territoire et d'asseoir sa capacité de résilience face aux aléas d'une économie globalisée. Le local, l'identité et l'attachement au territoire peut ici être le support d'entrepreneuriat, de créativité et d'innovation.

L'identité, constructive, ouverte, moderne, est un élément à mettre en valeur par les produits locaux mais également par toutes les dimensions qui la compose (les hommes, les biens communs, le patrimoine au sens large). Elle est, si l'on évite le repli sur soi, un élément fort de la promotion du territoire et de ses productions vers l'extérieur, et donc de son attractivité ainsi qu'un vecteur essentiel de la création de richesses pour lui-même et pour les autres. Il s'agit tout autant de valoriser les ressources propres du territoire que de promouvoir les initiatives ayant un ancrage local.

Se saisir des évolutions des modes de vivre et de produire. Le développement économique comme composante d'un système plus grand dont il se nourrit et qu'il nourrit.

Le monde de l'économie est assujéti aux évolutions sociétales et aux demandes sociales. Si l'on considère que le développement économique n'est plus uniquement assimilable à la croissance et qu'il ne se limite plus à la création de plus-values financières, c'est parce qu'il appartient à un système plus vaste, à un modèle de société.

Il est nécessaire pour lui d'intégrer les nouveaux modes de travailler et de consommer pour en tirer parti, par notamment le déploiement de l'économie numérique, et de s'adapter aux changements environnementaux pour pouvoir perdurer.

Valoriser les ressources d'un territoire, y compris l'humain, c'est également en prendre soin. La création de valeur ajoutée implique un engagement de chacun au-delà des simples réglementations.

Préserver et renforcer la qualité des productions, travailler à réduire l'empreinte écologique de l'économie locale, considérer en premier lieu les besoins des habitants et des entreprises du territoire, étendre les pratiques de l'économie circulaire, investir les champs de l'économie sociale et solidaire, intégrer les nouvelles formes de travail et de consommation, innover, inventer sont des enjeux majeurs pour le territoire du SCoT.

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Que retenir des 25 dernières années ?

Depuis plus de 25 ans, le territoire est victime d'une image qui fait pourtant son succès : un urbanisme peu dense, peu haut, une valorisation très « architecturale » de l'Étze ou de la ferme landaise, des paysages valorisés mais peu protégés, un tourisme balnéaire avide « d'identité »... trop attractif pour certains, « encore » préservé pour d'autres.

Les avis divergent sur la nature des effets de l'attractivité, mais tous conviennent que les collectivités n'ont pas vraiment voulu se doter de stratégies coordonnées pour maîtriser les modalités de ce développement. Les effets de ce développement « opportuniste » sont désormais trop impactants pour garantir durablement « l'authenticité » du territoire.

L'évolution du littoral illustre un regrettable manque d'anticipation couplé à une compréhension trop tardive de la complexité des liens entre attractivité, développement urbain, atteinte des milieux et exposition aux risques.

Le Pays Basque a très bien su formuler les problématiques et les ambitions. Mais rétrospectivement, la capacité de mise en œuvre concrète ne semble pas à la hauteur des ambitions.

Sur les 25 dernières années le territoire s'est doté de nombreux outils, déployant une ingénierie de qualité. Pourtant, les acteurs s'interrogent « *pourquoi n'arrive-t-on pas à maîtriser les prix et leurs effets sur les nouveaux équilibres territoriaux et sociaux ?* ». Consommation foncière, maison individuelle, concurrence entre résidence secondaire et déficit de résidences principales accessibles, en accession comme en location, manque de foncier économique, depuis 25 ans et les travaux prospectifs de Pays Basque 2010, le diagnostic varie peu.

Et si en 25 ans, les espaces de dialogue et de pilotage coordonnés qui ont caractérisé ce territoire s'étaient peu à peu effacés, dissous dans une technicité « réglementaire » alors que les questions d'aménagement sont avant tout des questions de société donc des sujets politiques ?

Quels enjeux pour demain ?

Renouveler l'image du Pays Basque et du Seignanx : pour un territoire résilient et responsable

Ce territoire, terreau de mouvements alternatifs qui défendent de nouveaux modèles de développement, doit fixer son niveau d'exigence et dessiner les moyens pour y parvenir.

L'aménagement mérite désormais être questionné à l'aune du bénéfice social qu'il doit apporter. Les critères économiques ne sont pas évacués, mais doivent rester secondaires pour favoriser l'innovativité et la coopération des acteurs.

Prévoir des aménagements garants de la santé et du bien-être des citoyens : nouveau référentiel de la ville et du territoire désirable et résilient

Il s'agit de concevoir des aménagements qui permettent d'optimiser les apports en eau, en énergies, de ne plus utiliser de produits phytosanitaires, d'amortir les effets de la chaleur ou du froid par la végétalisation et de rechercher systématiquement « l'autosuffisance » dans tous les champs de l'aménagement.

Cinq axes se sont dégagés de l'atelier.

1. Affirmer et mettre en œuvre une stratégie foncière publique volontariste. La collectivité a les moyens d'agir !

La stratégie foncière publique est perçue comme la clé de la réussite pour infléchir concrètement le modèle de développement, avoir une action publique exemplaire et éviter que les collectivités soient à la merci des opérateurs privés.

2. Promouvoir des aménagements qui stimulent les dynamiques locales

Il ne s'agit plus de penser de manière distincte l'habitat, l'économie, la mobilité...

Le SCoT doit :

- Mettre l'échelle locale au cœur de sa réflexion, pour trouver les réponses les plus adéquates aux enjeux locaux de résilience
- Réinvestir tout ce que véhicule le concept de l'Etxe et de l'Aerial, en termes de durabilité, de gestion coopérative d'espaces partagés et productifs
- Imposer des réflexions qui articulent systématiquement production, consommation et capacité locale d'y répondre (alimentation, agriculture, énergie, recyclage/réemploi...)

3. Contribuer à l'autosuffisance alimentaire en saisissant l'opportunité des espaces verts et des «interstices urbains» pour en faire des espaces verts productifs, attractifs, vecteurs de liens sociaux.

Partout, planter utile pour cultiver la solidarité, révolutionner la conception des jardins publics... par les jardins partagés.

Dans le SCoT, il faudra conditionner la réalisation des opérations ou des aménagements urbains, à la mise en oeuvre d'actions locales garantissant l'accès des nouveaux habitants à des circuits courts, des fermes urbaines...

Les collectivités par leurs actions doivent accepter de sortir du schéma classique de la «rentabilité économique des projets» pour favoriser l'expérimentation. Des démarches exemplaires méritent d'être testées, car leurs effets d'entraînement sur les mentalités et les représentations peuvent être décisives afin que toute l'économie locale tende vers une évolution de ses pratiques.

4. Faciliter l'autosuffisance énergétique en agissant sur les formes urbaines et les attendus que la collectivité doit avoir vis-à-vis des opérateurs et de toute construction nouvelle

Tout projet de développement quelle qu'en soit l'échelle devra contribuer à la production d'énergies et à l'autonomie énergétique de l'opération, mais également du territoire, en plus de garantir la limitation des consommations.

Ce principe mérite d'être décliné dans de nombreux champs de l'aménagement.

5. Littoral : Mener une stratégie de type « projet urbain écosystémique »

La lutte contre le recul du trait de côte et les risques côtiers est perçue par les participants comme des investissements à fond perdu.

Trois types d'actions ont été évoquées, à mener de manière coordonnée :

- Anticiper les risques à très long terme et envisager le repli stratégique comme une opportunité, nécessitant une approche intégrée/écosystémique de tous les enjeux littoraux et rétro-littoraux ;
- Repenser la géographie du repli stratégique. Les communes rétro-littorales et plus largement l'ensemble du maillage urbain du Pays Basque et du Seignanx peuvent apporter des réponses pragmatiques au repli de certaines activités et populations, dans un cadre organisé et partagé par tous ;
- Limiter le développement urbain sur le littoral. Au mieux permettre le réaménagement de l'existant, mais définitivement proscrire tout développement urbain sur des espaces non urbanisés aujourd'hui.

Que retenir pour le SCoT ?

CREER LES CONDITIONS D'UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT

Adapter les modalités du développement à chaque contexte, pour redonner de la capacité de développement à l'intérieur et temporiser/moduler le développement sur le littoral

Le SCoT doit anticiper le temps long, et penser dès aujourd'hui les modalités d'aménagement qui garantiront demain à tous les habitants et visiteurs de ce territoire de bénéficier d'un cadre de vie de qualité.

Il s'agit de promouvoir des modalités d'aménagement et de développement garantes de développement local. Le terme de « développement » méritera d'être précisé, car il n'est pas forcément considéré comme un synonyme de croissance.

Le territoire doit devenir le principal pourvoyeur de son économie.

Le Pays Basque et le Seignanx sont d'ores et déjà riches d'expériences et d'un héritage jugé exemplaires. Le SCoT doit donc s'en saisir et capitaliser tout ce qui peut être porteur d'actions concrètes dès à présent.

Parallèlement, une stratégie foncière publique forte doit accompagner ce changement de modèle de développement, et permettre une action publique volontaire et pérenne, seule solution pour amorcer des changements notables.

Premières pistes de réflexion :

Un développement fondé sur plus de mise en réseaux et de circularité

- ➔ Envisager le développement de notre territoire en « circuits-courts »
- ➔ S'appuyer sur le réseau des villes et des villages du territoire
- ➔ Identifier, révéler, promouvoir les contributions de chaque bassin de vie local ou entité géographique (en fonction du sujet) à la résilience de l'ensemble du territoire
- ➔ Promouvoir le partenariat avec les territoires voisins
- ➔ Garantir le bon fonctionnement des milieux naturels

Des pratiques plus efficaces pour un « éco-territoire »

- ➔ Offrir des alternatives efficaces à la voiture individuelle (= transformer nos mobilités)
- ➔ Arrêter les consommations « inutiles » d'espaces naturels, agricoles et forestiers
- ➔ Adapter l'aménagement et la construction (forme, matériaux, espaces publics,...) au défi climatique
- ➔ Favoriser des projets économiques qui garantissent utilité et solidarité sociale
- ➔ Valoriser les initiatives citoyennes en faveur de la qualité de vie

Revitaliser les territoires « infra »

Revitaliser les centres-villes et les centre-bourgs

Anticiper les effets du repli stratégique sur le littoral



CREER LES CONDITIONS D'UN TERRITOIRE NEUTRE EN CARBONE EN 2050

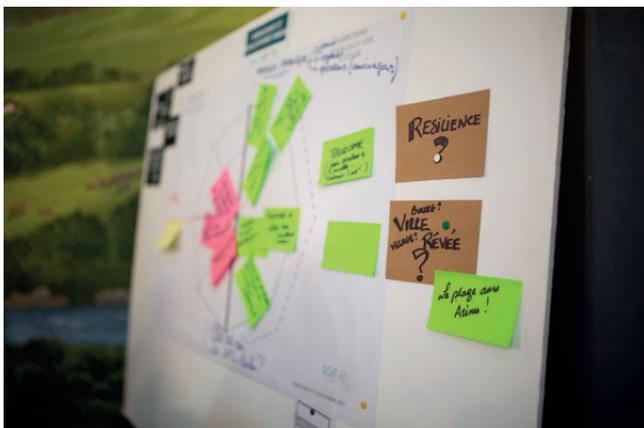
Maitriser nos ressources, trouver les moyens locaux de notre adaptation à un nouveau modèle de développement et de société

La planification est l'action la moins coûteuse en matière de transition énergétique.

La transition énergétique est perçue comme très technique, le SCoT doit contribuer à en faire un sujet d'aménagement du territoire. Il doit illustrer le cercle vertueux et optimal d'un « écosystème urbain » (que certains appelleront « métabolisme territorial »), où chacun (commune, territoire, acteur, individu...), contribue au développement et à l'optimisation des ressources et patrimoines locaux.

Pour les élus et les acteurs, la dépendance du territoire vis-à-vis des ressources dont il a besoin pour assurer son fonctionnement et son développement – sans être véritablement évaluée – est trop grande. Il convient donc de gagner en autonomie sur le plus grand nombre de sujets, certes pas dans une stratégie de repli mais au contraire afin de limiter l'empreinte environnementale et sociale de ce développement.

Le SCoT doit accompagner les stratégies de «relocalisation», tout en restant pragmatique et se nourrir des projets locaux. Il doit faciliter les initiatives innovantes, quelles que soient leurs échelles de déploiement, et solliciter un droit à l'expérimentation lorsque la réglementation en vigueur est un frein.



Premières pistes de réflexion :

Une gestion plus raisonnée et plus responsable des ressources locales

- ➔ Chercher au maximum dans les ressources disponibles localement la réponse aux besoins de développement (activités économiques, exploitations agricoles,...)
- ➔ Assurer une gestion maîtrisée du cycle de l'eau
- ➔ Identifier de nouveaux gisements (énergies renouvelables, réemploi,...) et promouvoir leur développement
- ➔ Favoriser la localisation des grands services urbains (eau, déchets, énergies, matériaux...) dans des unités à « taille humaine »

Des paysages maintenus vivants et productifs au service d'un territoire bas carbone

- ➔ Adapter nos agricultures et soutenir les pratiques exemplaires (améliorer l'autonomie des exploitations, substituer les énergies renouvelables locales aux énergies fossiles...)
- ➔ Protéger les espaces agricoles, naturels et forestiers et valoriser la diversité de leurs fonctions
- ➔ Améliorer les capacités de captation et de stockage du carbone

Les villes et les villages briques de base de la transition

- ➔ Faire évoluer les formes urbaines et le bâti en anticipant la sortie des énergies fossiles
- ➔ Accompagner la transformation des modes de consommation et des modes de vie, par une amélioration de la qualité de vie dans les espaces urbains
- ➔ Faciliter le report vers les modes actifs et les transports collectifs
- ➔ Coordonner les réseaux d'approvisionnement en énergie et le développement urbain

Rechercher l'autonomie dans les domaines de l'eau, de l'alimentation et de l'énergie

Promouvoir un développement et des aménagements favorables à la santé



«L'avenir sera sensiblement différent de ce qui s'est joué ces 25 dernières années.

Nous devons anticiper dès maintenant les changements qui s'annoncent, pour les transformer en opportunités... et capitaliser sur ce que nous savons faire de mieux : s'atteler à ces enjeux tous ensemble, échanger et débattre sans tabou avec le souci exclusif du bien commun. C'est vraisemblablement la voie la plus adaptée pour notre vie en société, pour notre territoire et pour notre planète.

Le SCoT doit contribuer à prendre la mesure des enjeux de long terme, tout en fixant des objectifs pragmatiques et actionnables dès à présent.

Le SCoT est un projet à 20 ans, mais les élus et acteurs estiment que faire un SCoT aujourd'hui nécessite de se projeter à 2050, voire au-delà pour certains enjeux (2100 pour le recul du trait de côte...).

Le SCoT doit faire émerger un modèle d'aménagement et de développement qui réponde aux défis locaux en tenant compte d'un avenir climatique qui transforme déjà le territoire et les modes de vie de nos concitoyens. Il doit tirer le meilleur parti des opportunités que ce contexte est susceptible d'offrir.

Il ne doit cependant pas rester cantonné dans le champ de la réflexion stratégique, et doit pouvoir articuler l'anticipation à long terme et la nécessité d'agir avec pragmatisme dès aujourd'hui.»

Marc BERARD

Président du syndicat
du SCoT Pays Basque & Seignanx



En collaboration avec

INterland

audap
agence d'urbanisme
atlantique & pyrénées

Retrouver ce séminaire en images et vidéos sur le site
du Syndicat du SCoT : <https://www.scot-pbs.fr/>

QUE RETENIR DE 25 ANS D'AMÉNAGEMENT...
POUR DEMAIN ?

SYNTHESE
DES DEBATS

3